**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1955)

**Vorwort:** Avant-propos

Autor: Boissier, Léopold

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## AVANT-PROPOS

Ce vingt-cinquième rapport 1 retrace dans quelles conditions le Comité international de la Croix-Rouge, né à Genève en 1863 de l'initiative d'Henry Dunant, a poursuivi son action humanitaire universelle au cours de l'année 1955.

En Afrique du Nord, en Amérique latine, en Asie, notamment, il a cherché à apporter son aide, sans discrimination, aux victimes militaires et civiles de tous les conflits, quelle qu'en soit la forme: guerre, révolution, soulèvements armés.

En Europe, il s'est employé de son mieux à ce que les détresses causées par la dernière guerre mondiale et ses suites directes fussent soulagées.

Pour mener à bien cette tâche de solidarité, il a continué d'utiliser l'appareil puissant et efficace de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (Genève). Plus récemment, le rattachement du Service international de recherches des personnes disparues (Arolsen) a renforcé encore les moyens à sa disposition.

Comme les années précédentes, il s'est particulièrement attaché à développer le droit humanitaire. Il a poursuivi les travaux de diffusion des Conventions de 1949, étudié avec le concours d'experts internationaux l'application des principes humanitaires en cas de troubles intérieurs, l'assistance aux détenus politiques et la protection des populations civiles contre les dangers de la guerre aérienne et l'emploi des armes aveugles, veillé à la défense

¹ Depuis la Conférence constituante de Genève (26-29 octobre 1863) et pendant les quatre-vingt-cinq premières années de son existence, le Comité international, doyen des institutions de la Croix-Rouge, a dressé, de temps à autre, le bilan de ses services. A partir de 1948, il a paru opportun, tout en jetant un regard attentif sur le chemin parcouru jusque là, de faire annuellement le point de la situation et, au terme de chacune des années suivantes, de souligner les progrès accomplis dans la lutte contre les formes si diverses de la souffrance.

de la doctrine, au maintien et au développement des principes fondamentaux qui inspirent et commandent l'action des institutions de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge et Lion et Soleil Rouges), pour les rendre accessibles aux hommes de toutes les latitudes.

L'année 1955 a été caractérisée par un changement de Président. Il a été rendu hommage, en diverses manifestations, à ceux qui ont eu depuis la première guerre mondiale la haute responsabilité de la marche des affaires: Gustave Ador, Max Huber, Carl Burckhardt, Paul Ruegger; leur exemple, si plein d'enseignement, est chaque jour pour nous un encouragement à persévérer dans nos efforts pour renforcer la solidarité internationale sur le plan de l'entraide sociale.

Ce retour sur l'exercice écoulé met aussi clairement en évidence le lien logique des multiples activités du CICR 1. Nées, pour ainsi dire, les unes des autres, s'épanouissant en des branches variées et cohérentes, elles sont effectuées en étroite liaison avec un grand nombre d'institutions qui travaillent dans le même champ que la Croix-Rouge. Ce sont ces opérations dont nous allons maintenant vous rendre compte.

> Léopold BOISSIER Président du CICR

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par souci de concision, le Comité international de la Croix-Rouge sera désigné dans le présent rapport par les initiales CICR.